



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

& Pôle PTME



Compagnie Ivoirienne d'Electricité

**DIRECTION CENTRALE DU TRANSPORT
D'ENERGIE ET DES TELECOMMUNICATIONS**

**DIRECTION EXPLOITATION TRANSPORT
D'ENERGIE & DES TELECOMMUNICATIONS**

Thème :

**Vision zéro une approche utile pour
la prévention dans les entreprises à
fort potentiel de risque**



Présenté par : GUEHI PRIVAT SINCLAIR / Directeur Régional du Transport d'Énergie et des Télécommunications
de Bouaké

Une société du Groupe  **eranove**



INTRODUCTION



Comprendre les risques



Les fondements de la vision zéro



Les étapes de la mise en œuvre

exemple

Exemples de bonnes pratiques

CONCLUSION



INTRODUCTION

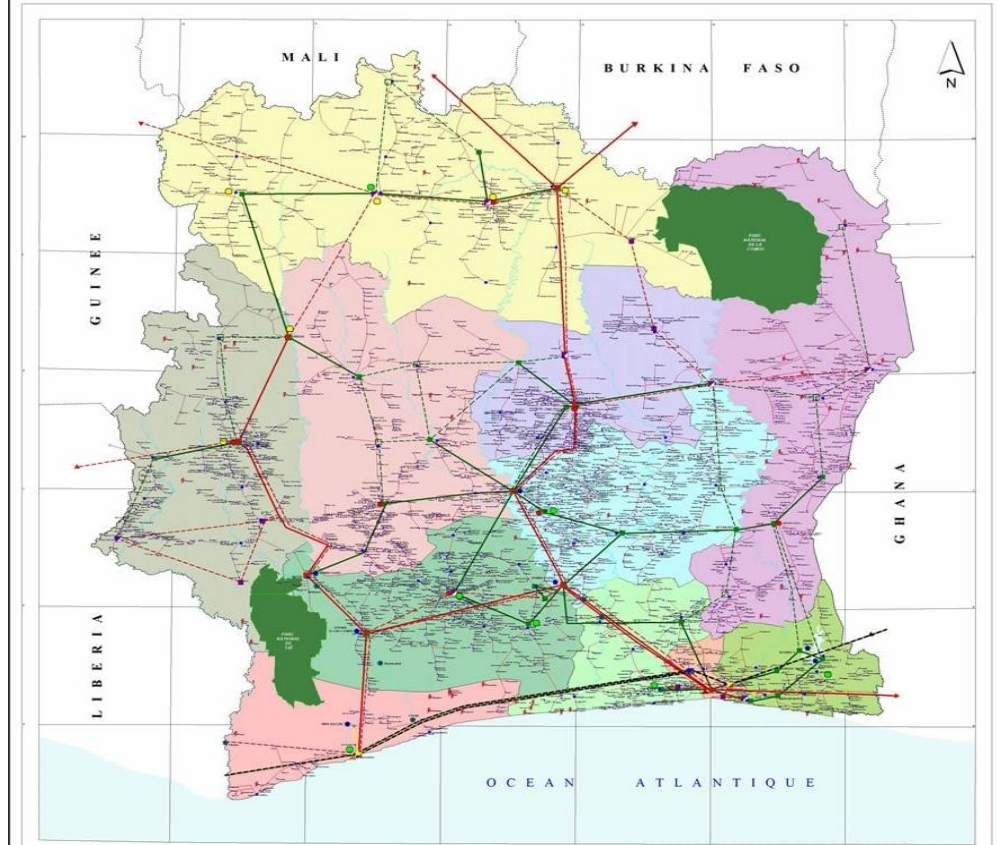
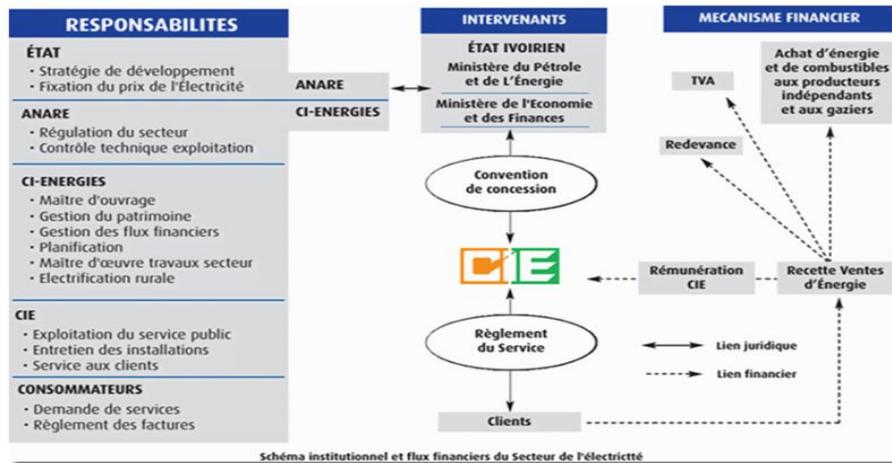


EXPLOITER LES MOYENS DE PRODUCTION, DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION, D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE



- » Exploiter les moyens de production qui font partie du patrimoine de l'autorité concédante
- » Exploiter les moyens de transport et de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien
- » Exploiter les moyens d'importation et d'exportation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire de la côte d'ivoire

SCHEMA INSTITUTIONNEL ET FLUX FINANCIERS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE



Notre Vision

AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE ET EN AFRIQUE

Au cœur du développement en Côte d'Ivoire et en Afrique dans le respect de l'environnement notre ambition est d'être une entreprise innovante, attractive, performante, leader dans le service à la clientèle en matière d'électricité, acteur de référence dans la production, le transport, la distribution et la commercialisation d'énergie électrique.



Nos Valeurs

5



RESPECT ET SATISFACTION DU CLIENT

Le client parce qu'il est notre raison d'être mérite tout notre respect, toute notre considération. Qu'il soit VIP ou issu de couches défavorisées, le client doit être traité avec le même égard. Ce qui implique que les collaborateurs chargés de l'accueil, doivent avoir un comportement de respect reflétant nos valeurs et doivent mettre un point d'honneur à satisfaire les attentes et les sollicitations des clients.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ambitionnant de devenir un acteur de référence en Afrique, la CIE n'en oublie pas pour autant les principes liés au développement durable. Car, elle veut continuer de se développer sans compromettre la survie des générations futures.

PROFESSIONNALISME

Pour apporter pleinement leur contribution à la marche de leur entreprise, les collaborateurs sont invités à faire preuve d'une conscience professionnelle aigüe, à respecter les règles, les exigences et la déontologie de leur métier, les règles de sécurité, à être des exemples à travers leurs faits et gestes. Car, c'est ainsi, qu'ils deviendront de dignes ambassadeurs de notre entreprise et contribueront à redorer son image.

DISCIPLINE

La discipline doit être le ciment de notre entreprise. Avec elle, chaque maillon de l'entreprise est à sa place et travaille à la réussite de cette œuvre collective.

ETHIQUE

Il n'y a pas de déontologie (règles du métier), sans éthique (morale et principes). Que ce soit l'accueil, les métiers électriques, les métiers fonctionnels, tout doit obéir à une éthique. L'Éthique fait appel à la fois à nos responsabilités individuelles et collectives et touche à des notions comme la responsabilité sociétale (développement durable).

INTÉGRITÉ

À la CIE, nous devons être capables d'être vertueux, honnêtes, incorruptibles et faire preuve d'une probité à toute épreuve.

ENGAGEMENT

Au-delà de notre implication, nous sommes appelés à un engagement total, c'est-à-dire à un don de soi, pour notre entreprise. Ce don de soi est nécessaire, car, notre existence en tant que collaborateurs est conditionnée par l'existence de notre entreprise.

Le Management des risques



Comprendre les risques





Entreprise rime avec risque.



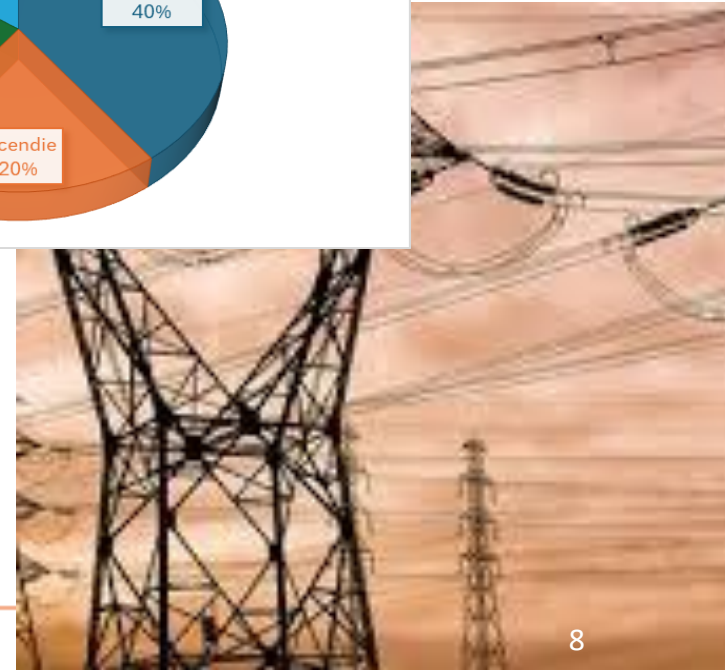
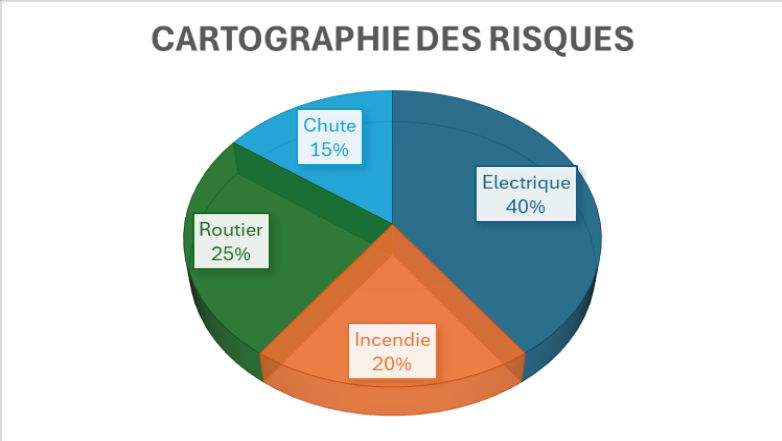
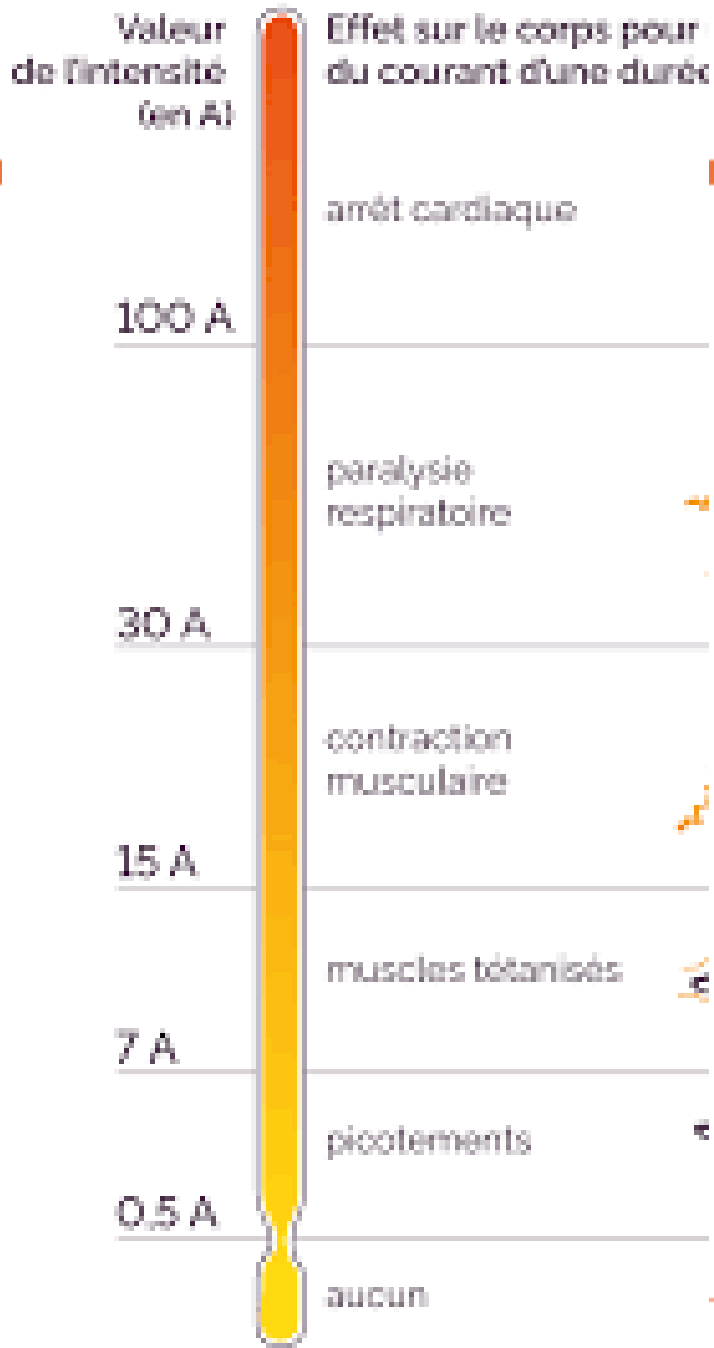
Dans un monde de plus en plus complexe, le risque peut être économique, financier, juridique, humain, opérationnel ou environnemental.

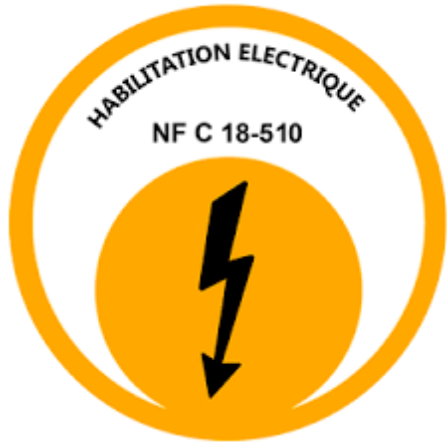
V.U.C.A.



La conformité, la sécurité et la réputation sont aussi des enjeux pour l'organisation









Les fondements de la vision zéro



Vision Zero – Pourquoi?

11

“Parce-que nous croyons qu’un monde du travail sans accidents et maladies professionnelles est possible”

Partageons !



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



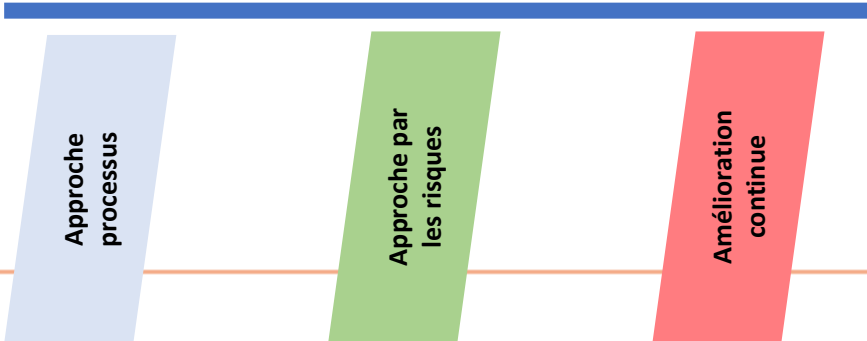
1. Outil Gratuit

2. Possibilité de s'auto évaluer

(Se regarder dans le miroir en tant que Manager)



3. Compatible avec les normes ISO 9001 & 45001.





Les étapes de la mise en œuvre

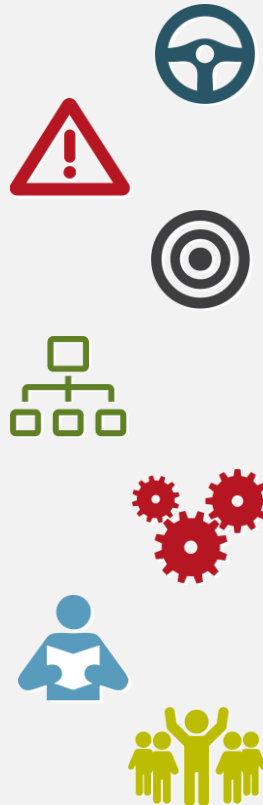




Début de notre Engagement
Vision Zéro le **22 Août 2022**

<https://visionzero.cnps.ci/adhesion>

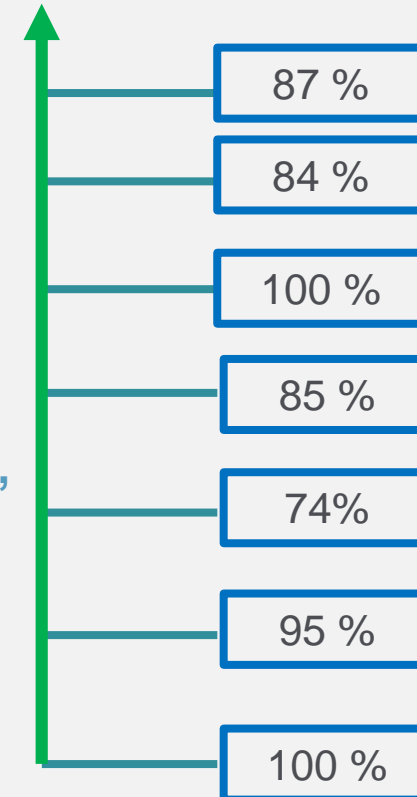
Vision Zero - 7 règles d'or



1. **Prenez le leadership** – démontrez votre engagement
2. **Identifiez les dangers** – maîtrisez vos risques
3. **Définissez des objectifs** – développez des programmes d'actions
4. **Gérez la SST de façon systémique** – soyez bien organisé
5. **Assurer la sécurité et la santé lors de l'utilisation des machines, des équipements et dans les lieux de travail**
6. **Améliorez les qualifications** – développez les compétences
7. **Investissez dans l'humain** – motivez-les par la participation

AUTO EVALUATION SUR LES 7 REGLES D'OR

1. **Prenez le leadership** – démontrez votre engagement
2. **Identifiez les dangers** – maîtrisez vos risques
3. **Définissez des objectifs** – développez des programmes d'actions
4. **Gérez la SST de façon systémique** – soyez bien organisé
5. **Assurer la sécurité et la santé lors de l'utilisation des machines, des équipements et dans les lieux de travail**
6. **Améliorez les qualifications** – développez les compétences
7. **Investissez dans l'humain** – motivez-les par la participation



AUTO EVALUATION SUR LES 7 REGLES D'OR

N°	REGLE D'OR	SCORE DRTET-BOUAKE	SCORE REQUIT MATRICE VISION ZERO	TAUX DE CONFORMITE
1	Faire preuve de leadership –montrer son engagement;	27	31	87 %
2	Identifier les dangers –évaluer les risques;	27	32	84 %
3	Définir les objectifs –élaborer des programmes	25	25	100%
4	Garantir un système sûr et sain –être organisé	28	33	85 %
5	Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail	17	23	74 %
6	Améliorer les qualifications – développer les compétences	20	21	95 %
7	Investir dans la personne –motiver par la participation.	19	19	100%

PLAN D' ACTIONS

N°1	Règles d'or	Mesure ayant un écart	Actions restantes à mettre en œuvre	Responsables	Délais de mise en œuvre	Ressources	Date réelle de mise en œuvre
1	REGLE D'OR N°1	Je salue les comportements adéquats et J'agis systématiquement en cas de mauvaise conduite. Je ne tolère ni le désordre ni la négligence sur le lieu de travail.	1- Organiser des séances de remerciements suite aux bornes pratiques tous les mois 2- Partager les BP, SD, AD aux collaborateurs	DR	04/12/2024	RH,Budget	
2	REGLE D'OR N°1	J'ai établi des objectifs en matière de santé et de sécurité au travail (énoncé de la mission de l'institution, principes) et je les ai communiqués.	1- Etablir des contrats objectifs de la DR en prenant en compte les points SST à l'ensemble de mes collaborateurs	DR	30/04/2024	RH,Budget	26/03/2024
3	REGLE D'OR N°1	J'assiste à des formations sur la sécurité et la santé au travail (SST) pour les dirigeants et je reçois les dernières informations à ce sujet.	1- Identifier les formations et sensibilisations SST pour Managers 2- Planifier et participer à 80 % des formations	Sécretaire CCST	04/12/2024	RH,Budget	
4	REGLE D'OR N°1	Mes cadres et moi-même vérifions régulièrement que les règles de sécurité du travail sont respectées, par exemple grâce à des inspections de sécurité, des audits de sécurité, des audits croisés et en suivant le principe de double vérification;	1- Planifier les VHSE des membres du CODR 2- Identifier les chantiers à double vérification et réaliser les VHSE en doublon	RPS	04/12/2024	RH,Budget	15/02/2024
5	REGLE D'OR N°1	Mes employés disposent de suffisamment de temps pour exécuter leur travail avec soin et en toute sécurité.	1. Mettre à jour les gammes de maintenance 2. Suivre le délai de restitution des ouvrages	CQSE	04/12/2024	RH,Budget	
6	REGLE D'OR N°1	Mes employés savent qu'il est de leur droit et de leur devoir de cesser le travail s'il ne peut pas être exécuté en toute sécurité.	1. Communiquer sur le droit de retrait aux employés	DR	04/12/2024	RH ,Budget	



PLAN D' ACTIONS

N°1	Règles d'or	Mesure ayant un écart	Actions	Responsables	Délais de mise en œuvre	Ressources	Date réelle de mise en œuvre
7	RÈGLE D'OR N°2	Je suis immédiatement informé de tous les accidents, avérés ou évités de justesse, et incidents critiques dans l'entreprise, et de leurs conséquences sur la santé de mes employés.	<ol style="list-style-type: none"> Déployer et communiquer sur la détection des événements indésirables Définir des objectifs de réalisation par entité 	RPS	04/12/2024	RH,Budget	20/01/2024
8	RÈGLE D'OR N°2	Je vérifie personnellement par échantillonnage si les mesures de protection existantes sont efficaces.	<ol style="list-style-type: none"> Réaliser des visites inopinées sur les différents types de chantiers de maintenance 	CQSE	04/12/2024	RH,Budget	15/02/2024
9	RÈGLE D'OR N°2	La maintenance, l'entretien, le dépannage et les réparations, de même que les activités des prestataires et entreprises externes et la procédure en cas d'urgence, sont également pris en compte.	<ol style="list-style-type: none"> Prendre en compte les risques liés aux activités des prestataires lors de l'évaluation des risques 	CQSE	04/12/2024	RH,Budget	
10	RÈGLE D'OR N°2	Les employés, le conseil d'administration, le responsable de la sécurité et de la santé au travail, le médecin d'entreprise et les autres experts en matière de sécurité et santé au travail y participent.	<ol style="list-style-type: none"> Inviter la médecine de travail et les experts sécurité à la journée SST et aux activités du CSST 	Secrétaire CCST	04/12/2024	RH,Budget	21/12/2024
11	RÈGLE D'OR N°2	Les instructions personnelles sont suivies et les instructions de travail sont conçues sur la base de l'évaluation des risques.	<ol style="list-style-type: none"> Rassembler toutes les IT,IS de travail pour une vérification avec l'évaluation des risques 	CQSE	04/12/2024	RH,Budget	



exemple

Exemples de bonnes pratiques



- 1. Partager les histoires**
- 2. Nous les avons rassurés en nous engageants**
- 3. Nous avons accordés du temps**
- 4. Nous avons valorisés les histoires racontées par les collaborateurs**
- 5. Nous avons montré l'exemple**
- 6. Nous avons récompensé**
- 7. Nous avons utilisé les outils de communication adéquats**



8. Inscrire la SST en premier point de l'ordre du jour des réunions de direction

9. Développer les concepts de vigilances partagées, de et de presque fausses manœuvres à nos collaborateurs

10. Révisiter nos procédures de travail

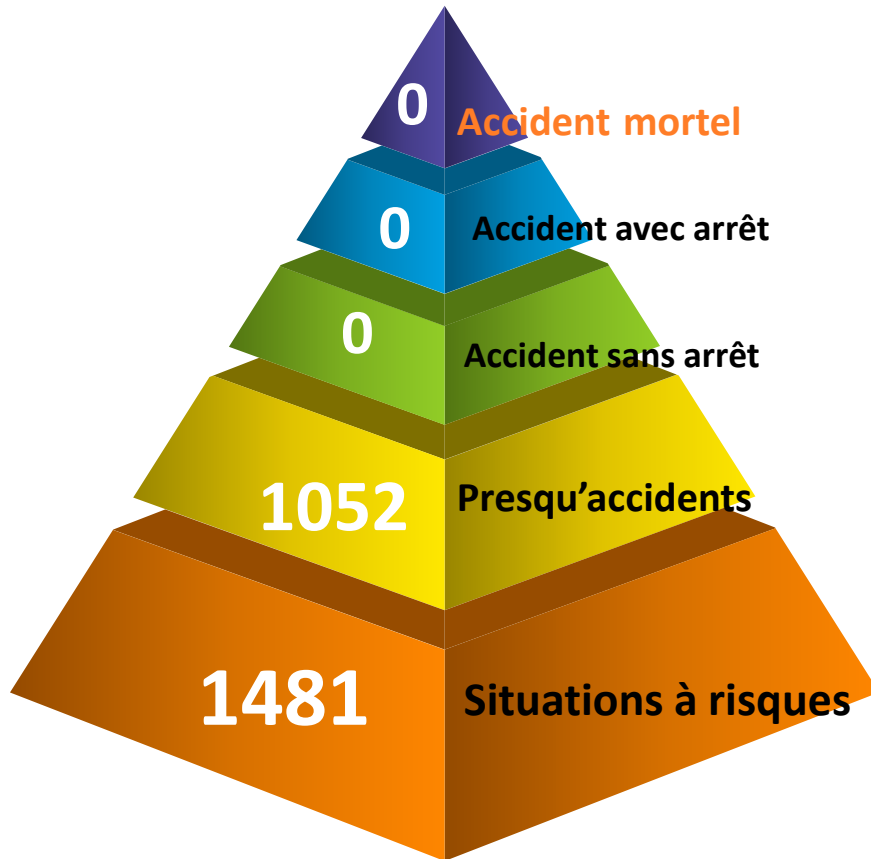
11. De faire participer nos prestataires extérieures à nos rencontres de sécurité

« Quand vous avez obtenu la considération et le respect des gens , vous avez une armée derrière vous, les gens vont vous suivre s'ils se sentent respectés c'est la clé et la base du leadership »



CO-CONSTRUCTION DE NOTRE PYRAMIDE DE SECURITE

Pyramide de Bird



Commentaires :

Nous n'avons pas enregistré d'accident de travail à ce jour.

Depuis le dernier accident survenu le **09/02/2020**, jusqu'à ce jour, nous sommes à 1428 jours sans accident de travail avec arrêt.

Actions menées en 2023 :

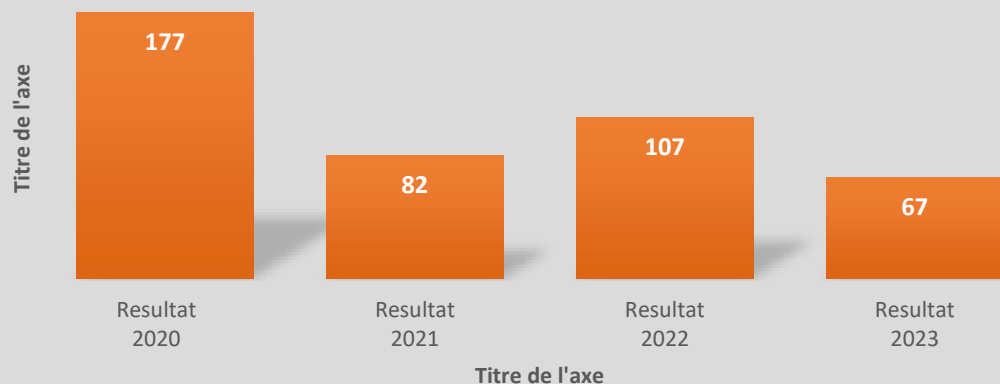
- Réalisation de 149 VHSE sur 130
- Animation de 52 demi-heures sécurité sur 52.
- Traitement de 1044 recommandations de presqu'accidents sur 1055
- Traitement de 1452 recommandations de situations à risques sur 1481
- 1052 presqu'accidents déclarés
- 21 actions PASE traitées sur 21
- 19 sensibilisations SST réalisées (CNPS, CMB, GSPM,...)
- 7 réunions SST, dont 1 extraordinaire (9/9 recomm. traitées)
- 42 ILT réalisées ; 6 VLT réalisées
- 42 CAT
- 2 POI (DRTET-BASE/ Poste 90KV YAKRO)



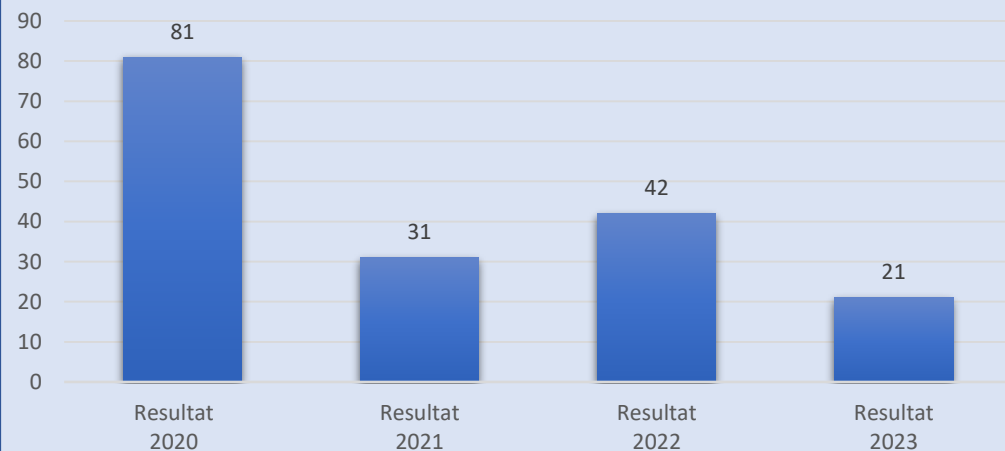
IMPACT SUR NOS OBJECTIFS OPERATIONNELS

Indicateurs	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Nombre d'incidents ligne (<i>Déclenchements définitifs</i>)	177	82	107	67
Nombre d'incidents Transfo	81	31	42	21
Taux d'analyse des incidents	100%	100%	100%	100%

Evolution nombre d'incident ligne



Evolution nombre d'incident TFO



CONCLUSION





Nous vous remercions

Une société du Groupe  eranove

1 Avenue Christiani Treichville / +225 21 23 33 00

